

Affaire suivie par Yves DUCHANGE
Directeur départemental de l'Aisne
Téléphone : 03.23.22.45.62
Mail : yves.duchange@ars.sante.fr

Lille, le 5 mars 2021

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Ziad KHOURY
Préfet de l'Aisne
2 rue Paul Doumer
02000 Laon

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant aux nouvelles mesures prises en vertu du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020 et du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020

Vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le département du Nord .

L'avis de l'agence est le suivant :

Dans les Hauts-de-France, sur la période du 24 février au 2 mars, la situation virologique régionale est stable à un niveau très élevé avec un taux d'incidence (TI) régional à 334 cas pour 100 000 habitants. Sur cette période, le taux de positivité est stable dans un contexte de légère baisse du taux de dépistage au niveau régional par rapport à la semaine précédente, qui peut refléter un début de saturation des capacités diagnostiques, très sollicitées actuellement.

L'intensité communautaire de l'épidémie entraîne une pression de plus en plus forte sur l'offre de soins sur la plupart des secteurs. Dans le Nord, on observe toujours sur la zone nord des Flandres et le Dunkerquois une situation épidémique hors de contrôle, avec des taux d'incidence communautaires trois fois supérieurs à la moyenne régionale et près de cinq fois supérieurs à la moyenne nationale, qui s'étend à l'Audomarois dans le Pas-de-Calais. On observe aussi une intensification de la circulation virale sur l'arrondissement et la métropole d'Amiens dans la Somme. Les taux de positivité départementaux sont stables ou en légère augmentation et supérieurs à 8 % dans tous les départements sur la période du 24 février au 2 mars. Les taux de dépistage sont en légère diminution dans l'ensemble des départements.

La reprise des activités scolaires, professionnelles et sociales à partir de la semaine prochaine doit être considérée à très haut risque de flambée épidémique dans le contexte actuellement très élevé de circulation virale sur

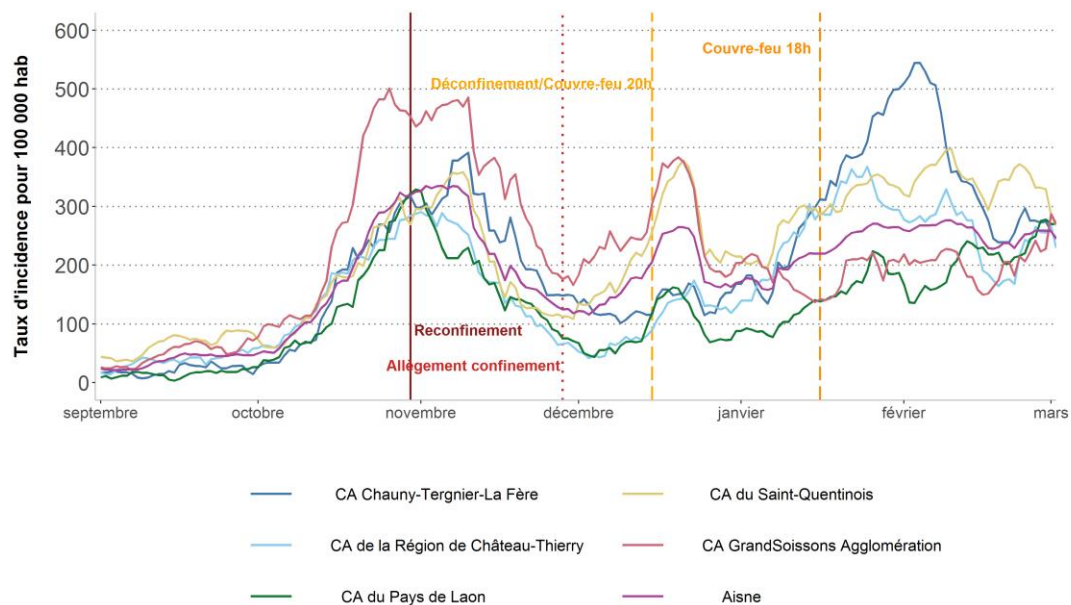
la totalité des territoires et principales agglomérations de la région. De plus, les cinq départements de la région sont, à ce jour, en vigilance renforcée.

Dans le département de l'Aisne, sur la période du 22 au 28 février 2021, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est en augmentation (+9 %) par rapport à la semaine précédente (259 contre 237 cas pour 100 000 habitants). Le taux de positivité augmente également (+2 points) dans un contexte de diminution du taux de dépistage (-12 %). On observe aussi une légère augmentation du taux d'incidence chez les plus de 65 ans par rapport à la semaine précédente (+5 %).

A l'échelle infra-départementale, sur la période d'analyse, 78 % des EPCI, **soit 90 % de la population du département**, est actuellement exposée à des taux d'incidence significativement supérieurs à 150 cas pour 100 000 habitants. Dans la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry, le taux d'incidence est en rapide progression (+44 %) par rapport à la semaine précédente. Les taux d'incidence sont également en augmentation sur les secteurs de Laon (+36 %) et de Soissons (+10 %).

Dans le département de l'Aisne, 35 clusters sont à ce jour en cours de gestion dont plus de la moitié concerne des établissements de santé et établissements médico-sociaux.

Sur la période du 24 février au 2 mars, au niveau infra-départementale, la situation se dégrade dans la communauté d'agglomération Grand-Soissons où le taux d'incidence augmente de 18 %. Il faut également surveiller la communauté de communes de Retz-en-Valois où l'augmentation du taux d'incidence se chiffre sur cette période à 19 %.



La tension sur les soins critiques dans le département de l'Aisne est importante puisque le taux d'occupation est de plus de 90 % et que les patients dits Covid occupent pas moins de 63,5 % des lits.

La situation épidémiologique régionale et départementale est alarmante et l'évolution observée des indicateurs présente toutes les caractéristiques d'une troisième vague épidémique, dont l'ampleur et l'intensité pourraient être supérieures aux deux vagues précédentes du fait des niveaux d'incidence très élevés et de la prévalence croissante des nouveaux variants (en particulier du variant britannique) plus transmissibles et, pour le variant britannique, actuellement prédominant dans les territoires les plus touchés.

Aussi, ces circonstances épidémiologiques départementales peuvent justifier de prendre rapidement des mesures adaptées et proportionnées aux circonstances de temps et de lieux permettant d'améliorer au plus vite une situation sanitaire dont la dégradation se poursuit depuis maintenant plusieurs semaines dans le département de l'Aisne.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'B' and 'V', representing Benoit Vallet.

Pr Benoit VALLET

